



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie

A retenir

MILDIU

Les pluies orageuses peuvent engendrer des contaminations non négligeables et les rosées peuvent entraîner des repiquages en présence de symptômes.

BLACK-ROT

Les symptômes sont visibles et le risque de descente sur grappes n'est pas à négliger.

OÏDIUM

Surveillez les parcelles à historique.

MÉTÉO

• Prévisions du 28 juin au 3 juillet 2017 (Source Météo France)

	Mer 28	Jeu 29	Ven 30	Sam 1er	Dim 2	Lun 3
Températures	16 - 20	14 - 20	12 - 21	13 - 19	13 - 21	14 - 26
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

	Gamay	Chenin	Fer
Marcillac			31
Entraygues	31	31 sur les vignes non gelées	
Estaing		31 sur les vignes non gelées 29 sur les vignes gelées	

Rappel des stades (Eichhorn et Lorenz):
Stade 29 : Grain de plomb
Stade 31 : Grain de pois
Stade 33 : Fermeture

MILDIU (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble :

Sur les secteurs d'Estaing et Entraygues, des taches sur feuilles sont apparues : elles sont fréquentes mais l'intensité d'attaque est faible. Le secteur d'Estaing est un peu plus impacté.

Sur les TNT de la zone Marcillac, la sortie de taches correspondant à la pluie du 13 juin est bien visible. On recense une tache foliaire par souche sur les témoins de Marcillac et Valady. Le témoin de Bruejous est un peu moins atteint. Aucune progression sur grappes n'est observée. Sur le vignoble de Marcillac, quelques symptômes sont recensés de çà, de là.

Directeur de publication :

Denis CARETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN CX
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :

Chambre d'agriculture de
l'Aveyron, Chambre
régionale d'Agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie, Unicor cave de
Valady

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture, avec
l'appui financier de l'Agence
Française pour la Biodiversité,
par les crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au finance-
ment du plan Ecophyto.

• Données de la modélisation

x **Potentiel Système** : Calcul à partir des données radar : Bruéjouis-Balsac, Compeyre, Entraygues, Marcillac ; et de la station météo fixe : Valady

Situation de J-7 à J :

Après une semaine globalement sèche mis à part sur le secteur de Compeyre, la pression est en baisse sur tous les secteurs et est, à ce jour, faible à moyenne.

Sur les secteurs de Balsac, Entraygues, Marcillac, Valady, en l'absence de pluie la semaine dernière aucune contamination de masse ne peut être modélisée.

Sur le secteur de Compeyre, les pluies du 22 juin n'ont pas été suffisantes pour engendrer la modélisation de contamination de masse.

Simulation de J à J+10 :

La semaine s'annonçant particulièrement arrosée avec un enchaînement de pluies sur plusieurs jours, le risque de contamination par le mildiou va immédiatement repartir à la hausse et cette hausse sera rapide si le régime des pluies annoncées se confirme. Il devrait devenir moyen à fort.

Les cumuls pour engendrer des contaminations de masse sont très hétérogènes :

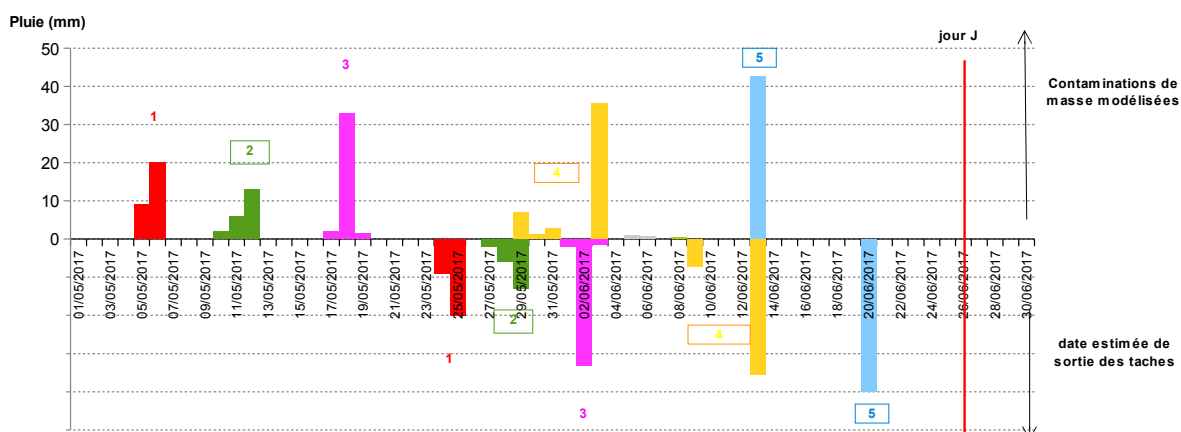
-sur le secteur de Marcillac, des contaminations de masse sont toujours modélisées dès 4mm et à chaque pluie

- sur les secteurs de Balsac, Entraygues, Compeyre, Valady, il faudrait un cumul de 30 à 35mm cumulés ou 25mm en une fois pour engendrer la modélisation de contaminations de masse. Ensuite, de nouvelles contaminations de masse pourront avoir lieu à chaque pluie.

Mildiou : Synthèse des épisodes contaminants – Calculs au 26/06/2017 pour la zone Aveyron

Synthèse réalisée à partir des données de Potentiel Système et des suivis de parcelles du réseau de surveillance :

Les données de la modélisation permettent d'identifier les pluies contaminantes et les suivis en parcelles confirment les dates de sorties de taches.



La contamination de masse et la sortie des taches correspondante sont identifiées par une couleur et un numéro identiques
La hauteur des histogrammes est proportionnelle à la hauteur de la pluie contaminante
numéros encadrés = sortie de taches confirmées par les observations sur le réseau de surveillance

Évaluation du risque : Les cumuls de pluies nécessaires à de nouvelles contaminations de masse augmentent mais restent compatibles avec les prévisions météorologiques de cette semaine.

Au-delà du risque de contaminations primaires, il ne faut pas négliger le risque de repiquages dans les situations présentant des taches sporulantes. Situations dans lesquelles une faible pluie ou même une rosée importante assurant la présence d'un film d'eau sur le feuillage peut suffire.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

Pas d'évolution sur les vignobles d'Estaing et d'Entraigues.

A Marcillac, de tous jeunes symptômes foliaires ont été détectés sur le témoin non traité de Valady. Sur le vignoble, aucun symptôme n'est recensé hormis un signalement sur une parcelle de blanc à confirmer.

Évaluation du risque : La pression est globalement bien contenue pour l'instant. Les grappes sont moins sensibles mais des contaminations sont possibles jusqu'à la fermeture de la grappe.

Restez vigilants à l'évolution de l'état sanitaire de vos parcelles et au risque de repiquage en cas de présence de symptômes sur feuilles.

OÏDIUM (*Uncinula necator*)

• Situation au vignoble :

Marcillac : sur une parcelle réputée très sensible, les symptômes progressent à partir d'un drapeau. Ailleurs, aucun symptôme n'est observé.

Sur les autres secteurs : aucun symptôme n'est signalé.

Évaluation du risque : La période de sensibilité perdure jusqu'au stade « fermeture de la grappe ».

Surveillez l'évolution de l'état sanitaire des parcelles réputées sensibles car les contaminations printanières pourraient arriver prochainement en fin d'incubation et donc s'extérioriser.

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

• Situation au vignoble

Des adultes sont observés. Les larves sont maintenant quasi-absentes.

Évaluation du risque : Risque nul pour l'instant. Le seuil est très loin d'être atteint.

La surveillance doit se porter sur les populations larvaires de deuxième génération qui seront observables courant juin. **Rappel :** la gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes, que l'on observe plus facilement car ils volent dans les parcelles, qui sont à l'origine des dégâts de grillure qui peuvent se développer en cas de forte infestation.

Seuil de nuisibilité : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉ

Évaluation du risque : L'ensemble des informations réglementaires relatives à la lutte obligatoire contre la cicadelle vectrice de la Flavescence dorée sont disponibles sur le site de la DRAAF Occitanie.

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Sante-de-la-vigne>

Vous trouverez en annexe de ce bulletin un extrait du communiqué régional indiquant les dates d'interventions selon le statut de chaque commune. Le texte complet du communiqué est disponible à l'adresse suivante :

http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2017_avis_traitement_fd_complet_2_cle8d5412.pdf

Les dates retenues pour le **T1 larvicide** sont les suivantes : **du 22 juin au 5 juillet 2017.**

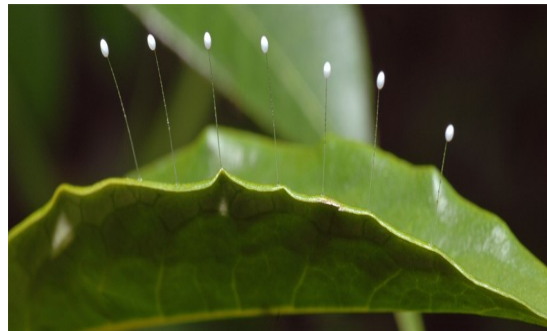
Le T2 est à renouveler à 14 jours du T1 en conventionnel et à 10 jours du T1 en AB.

AUTRES OBSERVATIONS

- **Auxiliaires** : Typhlodromes, syrphes et des œufs de chrysope sont régulièrement observés.
- **Acariens jaunes** : présence sur une parcelle à historique
- **Anthraxose** : présence sur grappe sur une parcelle de particulier.



Attaque d'acariens jaunes sur cépages rouges



Œufs de chrysope



Dégâts d'anthraxose - CA12

Le prochain BSV Vigne Aveyron paraîtra le mardi 4 juillet 2017

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Syndicat AOC Marcillac, la cave de Valady et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.